

# Impacts humains sur les aires de distribution et couloirs de migration des éléphants au Togo

*Okoumassou Kotchikpa,<sup>1</sup> Durlot Sophie,<sup>2</sup> Akpamou Kokouvi<sup>3</sup> et Segniagbeto Hoinsoude<sup>4</sup>*

<sup>1</sup> Chef, Division de l'aménagement et de la protection faunique, BP 355, Lomé, Togo:

e-mail : okoumdfc@hotmail.com, corresponding author

<sup>2</sup> Eco-éthologue, Présidente de l'ONG l'Homme, la Nature et l'Environnement, 198 rue des Jonquilles, s/c BP 355, Lomé, Togo

<sup>3</sup> Biologiste, DEA de Biologie de Développement, Faculté des Sciences Université de Lomé, BP 90, Lomé, Togo ; e-mail : kakpa mou@yahoo.fr

<sup>4</sup> Biologiste, DEA de Biologie de Développement, Faculté des Sciences Université de Lomé, BP 6057, Lomé, Togo; e-mail : h\_segniagbeto@yahoo.fr

## Résumé

Le rapport concerne l'étude des populations d'éléphants au Togo. Elle s'est déroulée en deux étapes. La première est axée sur les enquêtes de terrain réalisées dans 34 villages concernés par la conservation des éléphants et la deuxième l'identification des couloirs de migration et l'inventaire de l'espèce. Pour ce dernier, la méthode de comptage direct au sol a été utilisée. Les couloirs des éléphants ont été identifiés dans deux régions : la région des Savanes et la région Centrale. Dans la région des Savanes le couloir suit la forêt de Doungh, la rivière Koulougouna, la Fosse aux Lions, la Réserve de Galangashie, la Kéran, la Vallée de l'Oti et l'Aire de Kpendjal et dans la région Centrale le secteur de Binako, le fleuve Mô, la piste Fazao-Malfakassa passant par Boulohou ; la voie reliant Fazao à Abdoulaye traversant la forêt d'Aou Mono vers le Bénin. Trois groupes d'éléphants ont été observés dans le Fazao et des indices fraîches dans la Réserve d'Abdoulaye. Les principales menaces qui pèsent sur les éléphants sont les occupations humaines, la transhumance, la déforestation et le braconnage. Une évaluation des mesures de conservation des éléphants montre des lacunes évidentes, tant dans la compétence des gestionnaires de la faune que dans l'intégration des populations à leur gestion.

**Mots clés supplémentaires :** aires protégées, conflits homme-éléphant

## Abstract

This study of elephant populations in Togo was carried out in two stages in 2002–2003. The first focuses on a survey in 34 villages where elephant conservation is conducted; the second identified the migratory corridors and makes an inventory of the species using the direct counting method. The study identifies two migratory corridors used by elephants in two regions: savannah and central. In the savannah region, the corridor follows the Doungh forest, Koulougouna River, Fosse aux Lions, Galangashie Reserve, Keran, Oti Valley and the Kpendjal area; and in the central region, Mô River, the Malfakassa trail passing through Boulohou, the way linking Fazao Abdoulaye crossing Aou-Mono forest towards Benin. Three groups of elephants have been observed in Fazao and fresh trails in Abdoulaye Reserve. The main threats facing these elephants are human occupation, transhumance, deforestation and poaching. An evaluation of the elephant conservation measures in use shows obvious shortcomings both in the competence of wildlife administrators and in management of the animals.

**Additional key words:** protected areas, human–elephant conflict

## Introduction

Au dernier recensement au Togo, la population d'éléphants de savane (*Loxodonta africana africana*) était estimée à 200 individus dans les parcs nationaux de la Fosse aux Lions, de la Kéran et de Fazao Malfakassa (MET 1991). Ils sont également rencontrés dans les Aires protégées de Kpendjal, d'Abdoulaye et de Galangashie où ils passent la plupart du temps.

Aujourd'hui, la surexploitation des pâturages et l'occupation humaine et physique des aires protégées ont contribué à une diminution drastique de l'effectif des éléphants, de leurs domaines vitaux et la disparition de certains couloirs de migration. Ainsi les populations d'éléphants au Togo sont actuellement fragmentées et géographiquement isolées les unes des autres, phénomène menaçant sérieusement leur survie.

Le plus grand défi est de limiter le fléau par une approche devant amener les collectivités locales à renouer avec la conservation de la diversité biologique en générale et des éléphants en particulier. Pour ce faire, la connaissance des populations d'éléphants elles-mêmes est utile. C'est à ce titre que cette étude est menée avec pour objectifs de :

- déterminer les différents groupes d'éléphants au Togo et leur distribution ;
- évaluer leur statut de conservation ;
- déterminer les zones de parcours et leurs mouvements saisonniers ;
- identifier les éléments de relations homme-éléphants ; et
- représenter la carte de distribution des éléphants.

## Zone d'étude

L'étude est réalisée dans les aires protégées des régions septentrionale et centrale du Togo y compris les zones environnantes estimées à 11.000 km<sup>2</sup> en 1991. Cette étendue a été considérablement réduite et modifiée par les activités anthropiques (défrichements, feu de brousse, installations humaines...). C'est ce qui explique la dissociation de l'Oti-Mandouri et l'obstruction de certains couloirs de migration.

La région septentrionale est constituée de la Kéran, la Fosse aux Lions, la Forêt classée de Doungh, la Réserve de faune de Galangashie, la vallée de l'Oti et le Kpendjal. Elle est caractérisée par la présence de deux saisons contrastées : une longue saison sèche d'octobre à avril et une saison de pluie de mai à septembre. La température moyenne mensuelle oscille entre 24,7°C

et 31,7°C. Les extrêmes thermiques sont de 18,1°C en décembre et de 38,7°C en mars. Les formations savaniques et arbustives de la zone soudanienne y sont rencontrées avec une faune typique. La région Centrale comprend le Parc Fazao-Malfakassa, la Forêt classée d'Aou-Mono et la Réserve de faune d'Abdoulaye. Les données climatiques montrent une pluviométrie moyenne de 1300 mm de pluie par an accompagnée d'une température variant entre 20 et 32°C et décrivent une formation végétale de forêt semi-décidue, les forêts claires, les savanes boisées et arbustives. La faune est diversifiée et composée d'espèces inféodées.

## Matériel et méthodes

### Matériels

Les principaux matériels utilisés comprennent : 12 boussoles pour l'orientation ; 2 GPS pour l'enregistrement des coordonnées de waypoints ; 15 paires de jumelles ; 2 cartes IGN à 1/200.000 ; 3 appareils photos pour la prise des images thématiques ; et 3 guides de terrain.

### Méthode

#### ENQUETES DE TERRAIN

Les enquêtes de terrain sont menées dans les villages riverains des aires désignées sur l'approche de la Méthode active de recherche et de planification participative (MARPP) qui a permis de collecter les informations en rapport à l'histoire des éléphants dans leurs aires de distribution. Plusieurs réunions sont organisées avec les groupes villageois dans les concessions des chefs avec la participation des différentes couches sociales (fig. 1).

#### PARCOURS DES COULOIRS DE MIGRATION

Les résultats d'enquêtes ont fourni d'utiles renseignements pour identifier les différents couloirs et voies de passage des éléphants existant. Le parcours est fait soit à pied, soit à moto. Parfois le véhicule est utilisé au cas où les conditions topographiques le permettent. Les guides de terrain (chasseurs et agents forestiers) ont été déployés pour couvrir leur territoire de compétence. Les données intéressantes relevées concernent les activités anthropiques et les zones de menace et d'étranglement.



Figure 1. Une des réunions d'enquête avec la Méthode active de recherche et de planification participative.

#### INVENTAIRE

*Choix de la méthode et approches.* Le recensement direct au sol utilisant les lignes transects a été adopté pour cette étude. Les transects ont été posés de façon aléatoire sur les fonds de cartes IGN au 1/200.000 des régions Centrale et Savane. Ces transects sont équidistants de 3 km en raison de la distribution des éléphants dans les aires concernées associées aux paramètres écologiques et aussi en raison d'absence d'aménagements appropriés. Les raisons financières ont également orienté vers ce choix.

Une équipe de deux personnes parcourt le transect l'un avec le GPS ou la boussole à la main oriente la marche, l'autre enregistre les données sur la fiche. Cependant les deux membres de l'équipe recherchent simultanément les informations dans la zone du transect.

Sur le parcours, les observateurs collectent les données sur les éléphants :

- les indices de présences (passage, bouses, émondages, maraudages des cultures ...);
- la structure des groupes (adultes, jeunes, mâles, femelles);

- l'effectif observés dans chaque groupe ;
- la distance estimée de l'animal par rapport à l'observateur ;
- l'angle d'orientation lu dans la boussole par rapport au centre estimé du groupe ;
- la distance radiale du transect au centre estimé du groupe ;
- l'heure de l'observation ; et
- la nature et l'état des habitats.

#### TRAITEMENT DES DONNEES

*Première phase.* Les réponses aux questionnaires de l'enquête sont regroupées par thématique et par aire protégée. Elles prennent en compte les zones rurales et les zones urbaines périphériques ainsi que les couloirs de migrations. Elles regroupent :

- la présence et la distribution des éléphants dans et autour des aires protégées concernées ;
- les zones de parcours et de migration des éléphants au Togo ; et
- les conflits hommes-éléphants au Togo.

*Deuxième phase.* Les paramètres tels que la densité, la population et l'indice kilométrique d'abondance

(IKA) des éléphants ont été déterminés pour chaque aire à partir des fiches techniques de terrain. Les calculs ont été effectués suivant la formule de Léopold et al. (1951) qui est une variante de celle de King (1930).

Pour la densité et la population d'éléphants, les observateurs balaient un couloir de largeur  $2l$  ( $l$  étant la moyenne des distances radiales de vue des éléphants) et parcourent une longueur  $L$ .

Dans la zone, un certain nombre ( $n$ ) d'éléphants est observé, la densité d'éléphants ( $d$ ) se détermine par la formule :

$$d = n / 2lL$$

La population d'éléphants ( $P$ ) dans chaque zone est obtenue par le modèle mathématique :

$$P = dS = Sn / 2lL$$

où  $S$  correspond à la surface totale de l'aire.

A l'échelle de chaque zone les observateurs ont parcouru un nombre connu de transects. La longueur de chaque transect est déterminée au GPS sur le terrain. Ainsi l'IKA est calculé par rapport au nombre total d'éléphants observés dans la zone ( $n$ ) sur la longueur totale des transects parcourues ( $L$ ).

$$IKA = n / L$$

Les logiciels tels que Mapinfo, Adobe Photoshop, Word, Excel ont été utilisés pour les traitements statistiques et cartographiques.

**DIFFICULTES DE TERRAIN**

En dehors des problèmes liés à la peur des populations de répondre aux questions, les difficultés majeures rencontrées concernent :

- l'accès et le parcours des couloirs de migration ;
- la traversée des transects liée aux longueurs de certains d'entre eux ;
- le relief accidenté et du Parc national de Fazao-Malfakassa ;
- l'absence d'aménagement adéquat

- devant faciliter les liaisons dans les différentes aires ;
- la présence de végétation dense par endroit des zones du projet rendant la visibilité faible ;
- la présence de cours d'eau et d'importantes zones humides à traverser ;
- l'étendue très vaste de l'aire du projet.

**Résultats**

**Distribution des éléphants**

Au total 34 localités sont visitées et où 40 réunions villageoises sont organisées. Les éléphants sont distribués dans les parcs nationaux, les réserves de faunes et les forêts classées des régions des savanes. Ils y font des incursions entre septembre et novembre (période des récoltes). Dans la région Centrale et la partie sud de la Kara, ils sont permanents dans les Parc national de Fazao-Malfakassa et la Réserve de faune d'Abdoulaye (fig. 2).

**Conflits homme-éléphants**

Les conflits homme-éléphants (CHE) existent au niveau des deux zones de concentration permanente des éléphants (Fazao et Abdoulaye) et au niveau des couloirs de migration dans la région des savanes (l'Aire protégée de Kpendjal, Doungh, Galangashie et

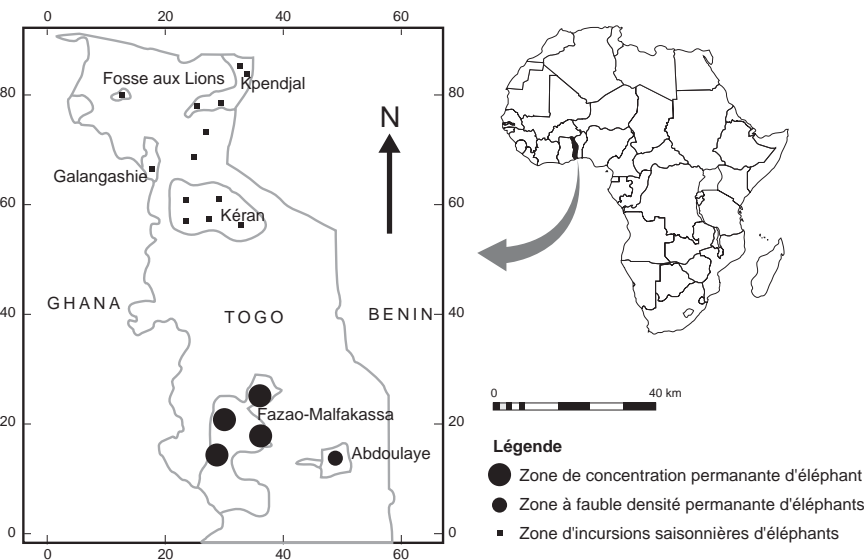


Figure 2. Distribution des éléphants au Togo.

le vallée de l'Oti (figs. 3 et 4). Les éléphants s'aventurent à proximité des zones d'occupation humaine, maraudent les cultures, souillent les sources d'eau et tuent occasionnellement les habitants en cas d'agression. En réponse, les populations humaines tentent de les éliminer soit directement par le braconnage, soit indirectement par des méthodes dissuasives ou contres mesures (tableau 1).

**CARACTERISTIQUES DU CONFLITS HOMME-ELEPHANT AU TOGO**

*Importance et distribution des conflits homme-éléphants (CHE).* L'évolution annuelle du CHE est connue de façon qualitative : il apparaît dès les premières pluies, et plus généralement dès que les cultures céréalières arrivent à maturité, soit en février pour les tomates (*Lycopersicum esculentus*) ou en août pour le maïs (*Zea mays*) et l'igname (*Dioscorea bulbifera*). Les éléphants maraudent pendant toute la saison des cultures à Abdoulaye, le long du couloir Fosse de Doungh-la Vallée de l'Oti et l'Aire de Kpendjal ; mais dans le cas de Fazao le CHE est per-

manent (fig. 3). Les éléphants s'attaquent aux jeunes pousses et aux semenciers.

Les limites géographiques globales des zones de conflits sont connues et matérialisées. Les lieux de conflits sont concentrés dans les périphéries immédiates des aires protégées mais les éléphants étant très mobiles parcourent de grandes distances pour se nourrir, utilisant les bosquets denses et les bas fonds ombragés comme zone de refuge temporaire lorsqu'ils s'éloignent trop des limites des aires protégées.

L'ampleur des dégâts n'est pas objectivement connu au Togo (exagération dans l'évaluation des dégâts par les victimes, oublis de certaines zones). Il est difficile de pouvoir comparer l'impact des éléphants par rapport aux autres animaux nuisibles appartenant à la faune sauvage et aux autres facteurs influençant le milieu, aucune étude n'ayant été menée dans ce sens.

*Vision des riverains vis à vis des CHE.* Certains paysans préfèrent généralement abandonner leurs champs aux éléphants et réclamer des mesures compensatoires des dégâts plutôt que de tenter de les repousser. Pour d'autres le passage des éléphants porte préjudice à la quiétude

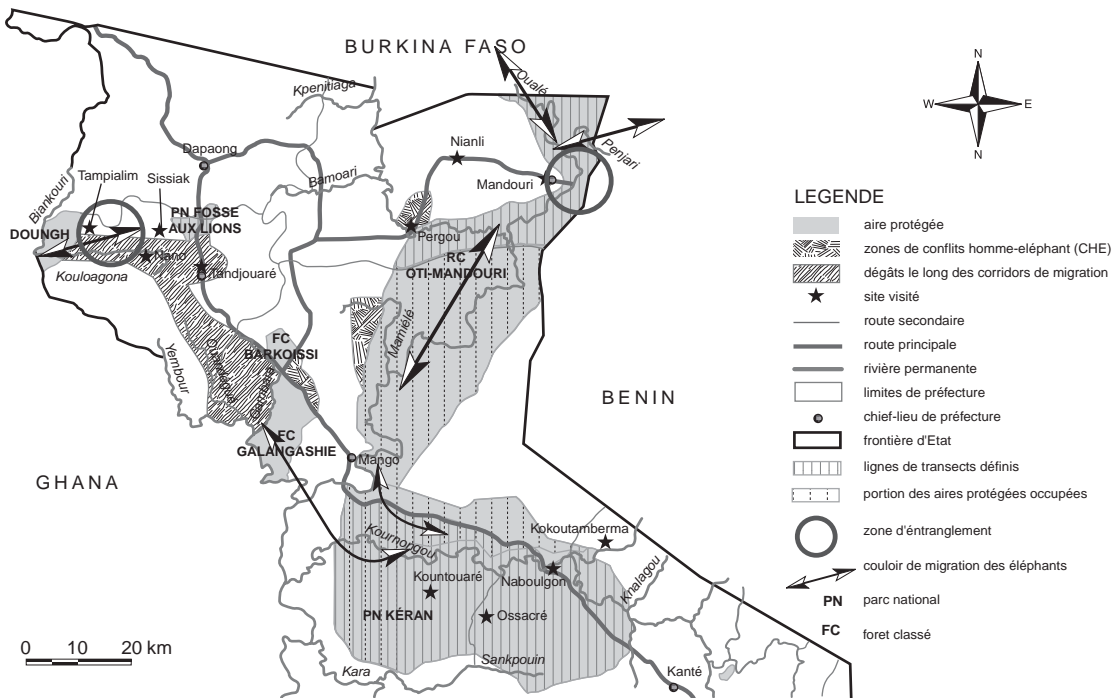


Figure 3. Représentation des zones de conflits homme-éléphants, les lignes de transects, les couloirs de migration et les zones d'éntrangement dans la région des Savanes.

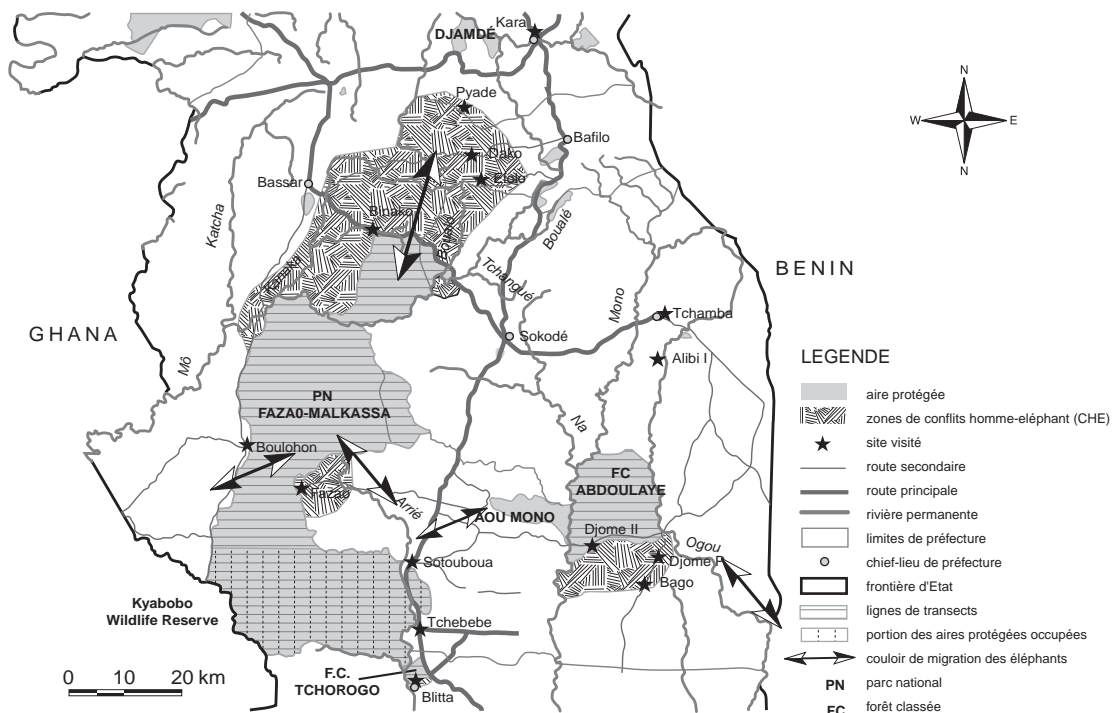


Figure 4. Représentation des zones de conflits homme-éléphants, les lignes de transects et les couloirs de migration dans la région Centrale.

et modifie leurs comportements : surveillance et veillée nocturne afin de pré-server leurs récoltes.

Ceux qui se plaignent le plus des intrusions des éléphants dans leurs champs sont bien évidemment ceux qui sont à la périphérie des parcs. Les terres agricoles sont souvent acquises de manière frauduleuse ne respectant pas les limites des aires protégées. Le concept de concession de ces terres en rapport à leur productivité et à leur coût ne sont jamais mis en balance avec les dégâts causés par la faune sauvage considérés comme un coût d’opportunité.

*Valeur traditionnelle des éléphants.* Seuls les habitants de Pana (région des savanes) vénèrent les éléphants et les considèrent comme leurs ancêtres. Certains groupes ethniques utilisaient autrefois des amulettes et bracelets en ivoire, notamment dans la périphérie de la Réserve de faune d’Abdoulaye. En ethnomédecine, les fecès des éléphants sont utilisés pour soigner des maladies telles l’anorexie infantile et les faiblesses musculaires. Dans les pratiques animistes en région Centrale, la queue et la trompe de l’éléphant sont utilisées.

**LES MENACES**

Elles concernent les caractéristiques physiques et les activités anthropiques menées dans les aires protégées. Deux zones d’étranglement ont été relevées dans la région des savanes ; la première correspond au prolongement de l’escarpement de Gambaga (Ghana) en direction du village de Tampialim. Du village vers l’escarpement sont installés des champs qui obstruent le couloir Fosse aux Lions-Doungh (fig. 3). De vastes rizicultures y sont installés jusque dans le lit de la rivière Koulougouna. Plus à l’Est de la région des Savanes, un point d’étranglement est situé entre la ville de Mandouri jusqu’à la frontière du Bénin où d’importants mouvements humains sont enregistrés. Ce phénomène est beaucoup plus accentué, au bord du fleuve Oti, au point de traversée (10°50’26.9” N et 0°51’19.3” E) situé exactement dans l’étranglement (fig. 3).

A la rive Est, est implanté le village Kpentali avec de vastes exploitations agricoles et des concession installées ça et là obstruant le passage des éléphants. A

Tableau 1. Les contres-mesures adoptées pour les conflits homme-éléphant

Contre mesures	Initiatives	Conséquences
<i>Méthodes</i>		
Gardiennage des cultures	paysans	ignorance, rarement agressive
Bruitage : cris, tambours, claquement de boîtes métalliques, cor traditionnels	paysans	fuite puis habituation
Feu autour du champ	paysans	fuite ou contournement
Fumée à partir des crottes sèches d'éléphants	paysans	éviter
Faire brûler de la poudre à canon	paysans, chasseur	éviter : méthode de regroupement et de concentration des éléphants
Projectiles : pierres, lances	paysans	peu pratiquée car rend les éléphants très agressifs
<i>Dérangement d'éléphants nuisibles</i>		
Fusillade par des armes à feu	villageois	fuite et agressivité spontanée à la vue d'une arme
Braquer des lampes sur les éléphants	paysans	agressivité, intimidation
Pousser les éléphants hors des zones à risque avec des hélicoptères	préfecture	fuite temporaire
<i>Barrières physiques</i>		
Les clôtures conventionnelles non électrifiées autour des cultures et maisons : cordes d'écorces avec boîtes, cloches, tissus, câble à filins uniques	directeur du programme	arrache et détruit les clôtures
Cultures tampons (thé, tabac, bois, piment...) autour des cultures	village	les plantations d'anacardium repoussent les éléphants
<i>Les programmes de dédommagement</i>		
Direct : monétaire (lié au dégâts)	FFW	échec ; insatisfaction générale
- non monétaires (vivres (PAM))		
Fond d'assurance comprenant cotisation et indemnisation	PAM/ UNICEF	succès pendant sa mise en oeuvre (fin en 1998)
<i>Les programmes d'utilisation de la faune dont les populations tirent un bénéfice</i>		
Tourisme local, international lié à la présence des éléphants	FFW	pas d'éco-tourisme mais profit indirect lié à la fréquentation des touristes de l'hôtel
<i>Les modifications de l'usage des terres qui puissent réduire la concurrence pour l'occupation de l'espace</i>		
Restituer les limites des aires protégées	UE/DFC	redélimitation consensuelle en cours dans le nord

deux kilomètres du village de Mandouri à l'Est se trouve la limite de l'aire protégée installée sur un bassin inondable propice à la riziculture et au pâturage.

Pour la région Centrale, les menaces ne sont pas différentes que celles rencontrées dans la partie septentrionale (fig. 4). Les plus importants obstacles sont le développement des cultures d'igname, de céréales, ainsi que l'extension et l'implantation de nouveaux villages au sein même des aires protégées (cas du sud Parc national de Fazao et la partie Est et Sud de la Réserve de faune d'Abdoulaye).

#### INVENTAIRE

Les résultats de dénombrement des éléphants sont regroupés dans le tableau 2. Sur l'ensemble des aires inventoriées trois groupes d'éléphants ont été dénombrés dans le Parc national de Fazao (fig. 5). La structure des groupes est composée essentiellement d'adultes mâles et femelles. La structure des groupes est composée essentiellement d'adultes mâles et femelles (tableau 3). Au sein de ce dernier on distingue trois mâles, cinq femelles et un jeune.

L'analyse des données montre une densité de 0,85 éléphants au km<sup>2</sup> soit une population de 13 éléphants. Ces données indiquent la faible population des éléphants observés dans les aires protégées due à l'ampleur des menaces dont les parcs font l'objets.

## Discussion

Le projet d'étude des impacts humains sur les aires de distribution et couloir de migration des populations d'éléphants au Togo est réalisé pour fournir les informations sur l'état de conservation de cette espèce en raison des changements significatifs intervenus au cours de ces dix dernières années dans l'aménagement des aires protégées.

### Menaces sur l'habitat

Au point de vue démographique, la densité de population est d'environ 201 hbts/km<sup>2</sup> avec une forte dégradation des terres. Une étude du PNUD/FAO (1991) a montré que 23% des terres de cette région sont très dégradées et que les terres arables sont circonscrites uniquement dans les aires protégées. C'est ce qui explique les revendications et l'envahissement des aires protégées en terme d'occupation humaines et physiques depuis 1990. Dans le Parc National de la Kéran, 16.750 personnes se sont installées (Dansomon 1995), 15 % de l'aire de Fazao sont délimitées pour freiner la progression des occupations anarchiques (Tchétiké 1997).

Tableau 2. Evolution de la population d'éléphants de 1990 à 2003

Aire protégée	Population en 1990	Population en 2003
Fazao-Malfakassa	50	13
Kéran	20	0
Kpendjal	–	0
Abdoulaye	–	0
Fosse aux Lions	128	0

Tableau 3. Structure des groupes d'éléphants observés

Groupe	Effectifs	Sexes		Age juvenile
		mâles	femelles	
1	3	1	2	
2	4	2	2	
3	9	3	5	1

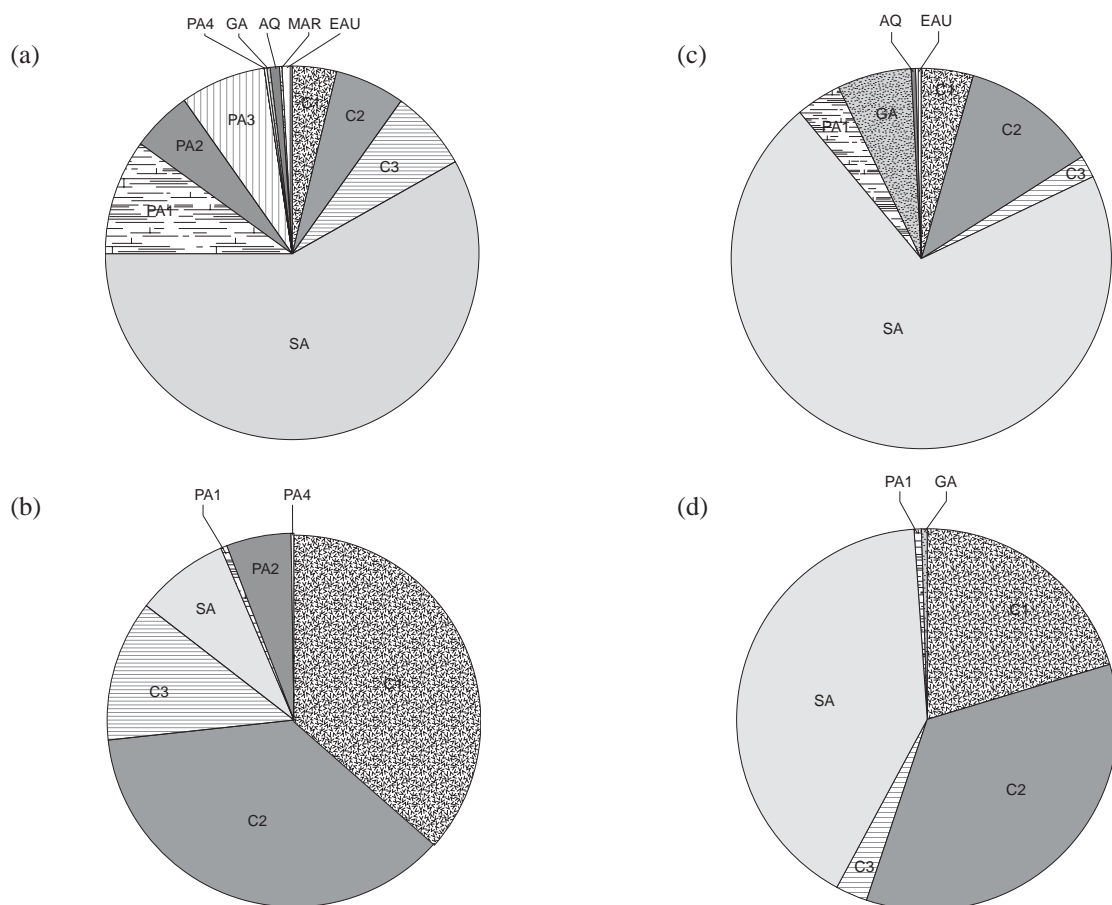
Sur le terrain, les observations ont montré que la Réserve de faune Abdoulaye est fortement occupée avec l'installation des villages tels Djomé et Agoumana dans la partie sud.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réhabilitation des aires protégées au Togo, Parnot (2002) a conduit une mission d'appui en télédétection et SIG. Au terme de cette mission les cartes des Aires protégées de la Kéran et de Kpendjal ont été mises en forme par rapport aux différentes occupations des sols.



Figure 5. Un troupeau d'éléphants observés dans le Parc National de Fazao-Malfakassa pendant l'étude.





C1 – culture dense ; C2 – culture moyennement dense ; C3 – culture peu dense ; SA – savane et jachère ; PA1 – plaine inondable ; PA2 – plaine hétérogène ; PA3 – dépression inondable ; PA4 – terrasse peu inondable ; GA galorie ripicole ; AQ – végétation aquatique ; MAR – mare ; EAU – cours d'eau

Figure 6. Superficie des unités relatives à la surface (a) physique totale et (b) cultivée totale de l'Aire protégée de Kpendjal; et (c) physique totale et (d) cultivée totale de l'Aire protégée de Kéran.

Les données statistiques sur les superficies de la Kéran et de Kpendjal en relation aux taux d'occupation se présentent dans le figure 6.

Ainsi, les habitats des éléphants pour l'Aire de la Kéran, sont constituées essentiellement de savanes et de jachères (plus 70 % de la surface physique totale) contre 18,1 % pour les zones cultivées et 11,5 % pour les zones humides. Les superficies cultivées sont réparties dans les zones cultivées C1 à C3 (58,1 %) mais aussi dans les savanes/jachères (40,7 %).

Concernant l'Aire de Kpendjal plus de 57 % de la surface physique totale est constituée de savanes et de jachères, contre 16,29 % pour les zones cultivées et 27,14 % pour les zones humides. Les portions cultivées sont réparties à 85,74 % dans les zones

cultivées et seulement 7,7 % en savanes et jachères.

Ces données montrent l'importance de l'empiètement des populations humaines sur ces habitats avec pour conséquence la régularité des conflits. La situation est similaire pour la Fosse aux Lions et le couloir de Doungh, malheureusement aucune expertise cartographique n'est faite pour quantifier le niveau des menaces.

### **Distribution et population des éléphants au Togo**

Les menaces constituées essentiellement des occupations humaines et physiques nées des troubles socio-politiques ont contribué à la réduction considér-

able des effectifs et de la distribution des éléphants. Le nombre d'éléphants est passé de 200 individus estimés en 1990, à environ 55 (dénombrement aérien) en 2000, puis 13 (dénombrement au sol) en 2003 (tableau 2).

Les chiffres mentionnés pour la Kéran, Kpendjal, Abdoulaye et Fosses aux Lions ne signifient pas l'absence totale des éléphants dans ces aires. En réalité, il existe environ 50 éléphants dans le Parc national de Fazao et 5 éléphants dans la Réserve de faune d'Abdoulaye ; des incursions saisonnières d'éléphants sont notées dans les aires protégées de l'extrême nord. La réduction de l'effectif des populations d'éléphants enregistrée en 2003 serait liée aux différentes méthodes employées, aux périodes de dénombrement et à la distribution des éléphants. De plus les bouses et autres indices relevés sur le terrain n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation actuelle.

## La stratégie nationale de conservation des populations d'éléphants au Togo

Il a été organisé en octobre 2002 un atelier d'élaboration d'une stratégie nationale de conservation des éléphants dont le but est d'assurer la conservation des populations d'éléphants et leurs habitats au Togo. L'objectif global, celui de réduire le niveau de vulnérabilité des éléphants au Togo inclue :

- l'amélioration des informations scientifiques sur les éléphants ;
- la meilleure implication des populations dans la gestion de l'espèce ;
- la réduction des conflits homme-éléphants ;
- la réduction du braconnage ; et
- le renforcement des capacités.

Cette étude répond en partie au premier résultat de l'objectif 1 : celui de la meilleure connaissance des populations d'éléphants au Togo.

## Conclusion et recommandations

Toutes les informations recueillies et consignées dans ce rapport proviennent des populations riveraines, des services compétents, des revues bibliographiques et de l'expertise des missions de terrain inscrits dans le cadre de cette étude. La combinaison de toutes les données minutieusement traitées a permis de faire la

lumière sur les populations d'éléphants au Togo, un des grands objectifs de ce projet.

Deux populations d'éléphants existent au Togo mais géographiquement séparées. Les populations d'éléphants du Nord utilisent les Parcs nationaux de la Kéran et de la Fosse aux Lions et l'Aire protégée de Kpendjal y compris les couloirs de migration associés, et les éléphants du centre observés dans et autour du Parc national de Fazao-Malfakassa et la Réserve de faune d'Abdoulaye. Au sein de ces deux populations un changement significatif s'est opéré durant les dix dernières années en raison de la fragmentation de l'habitat, de la dégradation de l'environnement et de la disparition de certaines essences forestières entravant le cycle de vie de l'espèce. Ces fléaux ont conduit à l'obstruction de certains couloirs de migration, à la concentration de petites populations d'éléphants dans des zones de plus en plus réduites et à l'augmentation des dégâts dans les cultures environnantes.

L'effectif des éléphants est considérablement réduit par les diverses menaces relevées. Au nombre de 200 individus estimé en 1990, cet effectif est passé à 13 en 2003. Cette réduction est la conséquence de la révolte des populations riveraines qui ont remis en cause tous les symboles de la conservation conduisant à la colonisation des aires protégées et la fréquence des CHE. Les mesures appliquées contre les CHE sont traditionnelles et restent des expériences très localisées.

Le braconnage constant, le mécontentement des populations riveraines de l'aire de répartition des éléphants et la persistance du CHE dans certaines zones toute l'année, montrent l'urgence des actions à entreprendre pour la conservation de cette espèce. Entre autres :

- le développement d'un programme de sensibilisation de tous les partenaires (populations riveraines, les gestionnaires de la faune, autorités politiques) à la conservation des éléphants ;
- la création d'une base de données fiables et le suivi de l'évolution des populations d'éléphants au Togo ;
- l'introduction de plantations susceptibles d'éloigner les éléphants des zones de culture et d'habitations ;
- le renforcement des capacités des différents acteurs concernés sur les différents outils de gestion des éléphants ;
- la réhabilitation des aires protégées, dans un cadre consensuel avec les populations riveraines.

## Bibliographie

- Dansomon. 1995. Recensement des familles installées dans les limites du Parc national de la Kéran. Mango, Togo. Rapport non publié.
- Jacques, Parnot. 2002. Mise en oeuvre d'un programme de réhabilitation des aires protégées au Togo ; rapport de mission, p. 11–14. Rapport non publié.
- [MET] Ministère de l'Environnement et du Tourisme. 1991. Plan de conservation de l'éléphant au Togo. MET, Lomé. Non publié.
- PNUD et FAO. 1991. La dégradation des terres dans 14 secteurs DRDR du Togo. Projet PNUD/FAO/TOG/84/00; PNUD/FAO. Lomé. Non publié.
- Tchéतिकè R. Gnagnako. 1997. Compte rendu du traçage de ligne de démarcation séparant les expulsés du reste du parc. 2 p. Rapport non publié.
- King. 1930 cité par Jachman, H. 1996. Comptage direct des éléphants au sol. In: *African Wildlife Foundation*, ed. K. Kangwana, AWF, Nairobi. p. 54–62.
- Léopold et al. 1951. Cité par Jean N. N'gog. 1989. Dénombrement par échantillonnage en cours des techniques d'aménagement. Ecole de Faune de Garou, Caméroun. Cours non publié.